## DECLARATION DE CANDIDATURE 2ème tour de scrutin Pièces à fournir

EN CAS DE CANDIDATURE DEPOSEE PAR UN MANDATAIRE
copie d'un justificatif d'identité avec photographie ( <u>original à présenter lors du dépôt)</u>
mandat signé par les deux membres du binôme (signatures originales) et daté postérieurement au 20 juin
DOCUMENTS GÉNÉRAUX
à fournir pour chaque candidat du binôme
présentation d'un justificatif d'identité avec photographie si c'est l'un des candidats ou remplaçants qui vient redéposer la candidature du binôme
original des <u>cerfas n°15244*02 pour les candidats</u> (mêmes candidats qu'au 1 <sup>er</sup> tour)
- dûment complétés (bien remplir toutes les rubriques)
<ul> <li>datés et signés (postérieurement au 20 juin) par les deux membres du binôme (signatures originales obligatoires)</li> </ul>

Ces formulaires peuvent-être téléchargés sur le site de la préfecture et complétés en ligne grâce au lien suivant :

https://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections-politiques/Departementales-2021

mais ils devront être imprimés et signés de manière manuscrite.



## Une déclaration de candidature sur laquelle la signature EST PHOTOCOPIÉE N'EST PAS RECEVABLE

Les cerfas des remplaçants et les autres justificatifs ne sont pas à joindre car ils ont déjà été fournis lors du 1<sup>er</sup> tour.